

INDEX EGALITE FEMMES-HOMMES 2020

	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	38	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	10	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
INDEX (sur 100 points)	88	100

